

CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Acquérir les connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie.

Texte de référence : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent

PERSONNES CONCERNEES

Etre titulaire du DUT « Hygiène et Sécurité » avec option telles que citées dans l'article 6 de l'arrêté du 20 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements...
Etre titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.
Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois.

DUREE

24 heures de cours (sans examen), réparties sur 3 jours et ½.

LIEU & DATES

- Dans nos locaux ou sur votre site (merci de nous consulter)
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes par session

METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Pédagogie active centrée sur la pratique

VALIDATION

Remise d'un diplôme SSIAP3 et d'une attestation de réussite, à l'issue d'une évaluation réalisée par notre Centre.

TEMPS FORTS DU STAGE

- Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux
- Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)
- Méthodes d'extinction et exposés audiovisuels
- Exercice incendie, rédaction d'une notice de sécurité

Programme

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction
- ✓ Les méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- ✓ La protection individuelle

PARTIE 2 : MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- ✓ Organiser le service
- ✓ Le recrutement, les missions, les équipements, l'organisation des rondes, les documents du service, le calcul des effectifs, les congés payés, les contrôles, les procédures et les consignes

PARTIE 3 : LE BUDGET DU SERVICE DE SECURITE

- ✓ La réalisation des budgets
- ✓ La fonction achats
- ✓ Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

NOTA :

L'emploi en tant que chef de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification H0B0 (formation/ habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP3 est obligatoire.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- 2 photos d'identité (pour votre dossier et pour votre diplôme) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Justificatif de l'équivalence permettant l'obtention du SSIAP 3 :
 - soit être ou avoir été pendant un an, adjudant, ou titulaire d'un grade supérieur, des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de l'unité de valeur des sapeurs-pompiers PRV2 ou du brevet de prévention délivré par le ministère de l'Intérieur,
 - soit être titulaire du DUT « hygiène et sécurité » (selon article 6 de l'arrêté du 20 mai 2005..)
- soit être détenteur de l'AP2 ;
- Certificat médical de moins de 3 mois : Lors de votre inscription, nous vous remettons le formulaire à présenter à votre médecin traitant ;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.

CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.



www.qualicert.fr